

ECOUCHE

Infos

BON POUR TIRAGE

25/01/2023

Philippe DUSSEL

MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que nous vous présentons l'Édition 2023 de notre « Ecoche Infos ». Dans cette édition vous sera présenté un bilan financier sommaire qui tient compte des travaux réalisés en 2022. Vous trouverez aussi les comptes rendus des diverses associations, de nombreuses adresses et renseignements utiles à la vie communale.

Pour 2023, nous avons deux projets d'envergure :

- Tout d'abord, la route qui monte à l'école va être entièrement rénovée : création d'une zone protégée pour les piétons, remplacement de la colonne d'eau et contrôle des canalisations d'assainissement. Une réflexion sur l'enfouissement des lignes électriques est également en cours d'étude.
- Puis, la rénovation du bâtiment situé sur la place de l'Abbé Larue va enfin démarrer. Les travaux auraient dû commencer en 2022, mais, lourdeur administrative oblige, il nous manque encore une dernière subvention qui, nous l'espérons, devrait arriver courant 2023. Dans ce contexte, nous avons préféré décaler ce chantier de quelques mois afin de limiter les risques d'endettement et rester ainsi en adéquation avec la bonne gestion de notre commune.



Je tiens à remercier toutes les personnes qui participent à l'animation de notre village. N'hésitez pas à venir aux différentes manifestations organisées. C'est toujours un plaisir de se rencontrer et passer de bons moments conviviaux.

Merci aussi au Comité de rédaction de ce bulletin ainsi qu'à l'équipe municipale qui œuvre pour le bien de notre village. Le personnel communal mérite également nos remerciements pour la qualité de son travail : secrétaires, personnel scolaire, fontainiers, cantonnier.

N'oublions pas, bien entendu, nos enseignants qui ont fort à faire pour encadrer nos enfants. Bienvenue également aux nouveaux Écochois.

Jean-Charles Butaud, Maire

SOMMAIRE

page 2	Mot du maire	pages 12 et 13	Maison commune
page 3	Budget - Finances	page 14	Ecole
page 4	Eau - Assainissement	page 15	Conseil des enfants - APE
page 5	Voirie	page 16	Comité des fêtes
page 6	Travaux	page 17	Bibliothèque /
page 7	Environnement		ADMR - Petite enfance
page 8	Etat Civil - Personnel municipal	page 18	Chasse - Pêche
page 9	Informations diverses	page 19	Cesti basket
page 10	CCAS- Accueil des Ukrainiens	pages 20 et 21	Activités sportives
page 11	Anciens combattants	pages 22 et 23	Informations pratiques

BUDGET - FINANCES

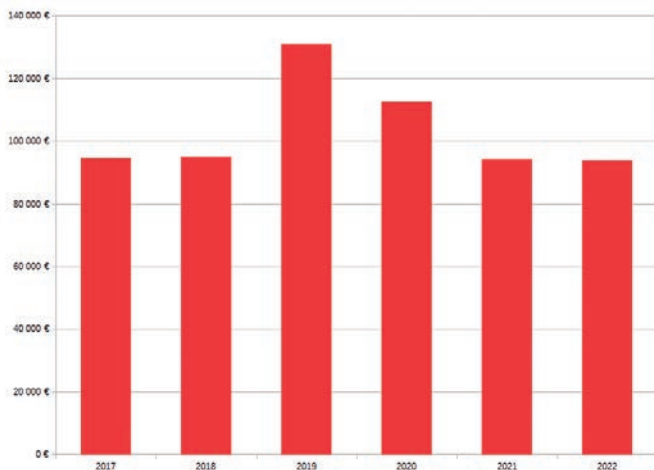
Nous avons le souci de tenir les comptes de la commune avec rigueur en appliquant une gestion sérieuse. L'endettement est parfaitement étudié et maîtrisé.

Afin de réduire les dépenses de la commune, nous sommes toujours en recherche d'économies en optimisant les dépenses courantes, par exemple en renégociant nos contrats, en remplaçant des équipements énergivores par d'autres plus économes (Leds à la salle des fêtes).

La Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) est en légère baisse.

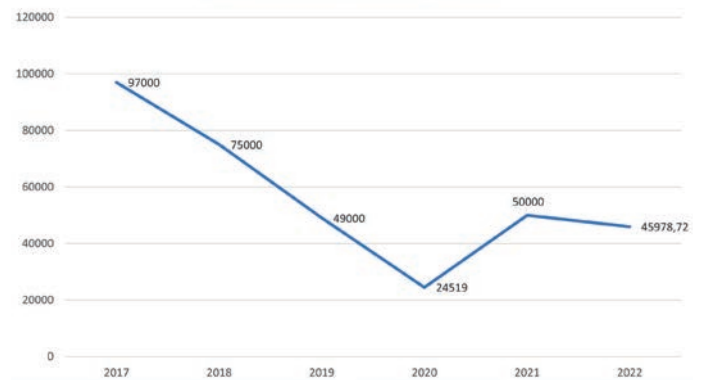
Concernant les taxes, il n'y a pas eu d'augmentation des taux d'imposition. La légère augmentation des revenus tient à la revalorisation des bases locatives.

DGF TOTALE

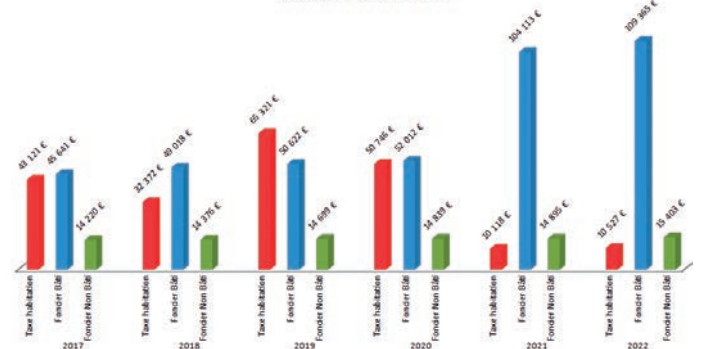


L'encours de la dette concerne les 50 000 € empruntés pour l'achat du bâtiment Perrin place de l'Abbé Larue. Les remboursements sont donc en baisse mais vont remonter car nous avons un nouvel emprunt de 350 000 € pour les travaux qui vont commencer. La rénovation du bâtiment engendre un coût certain mais elle sera amortie par le revenu de trois locations.

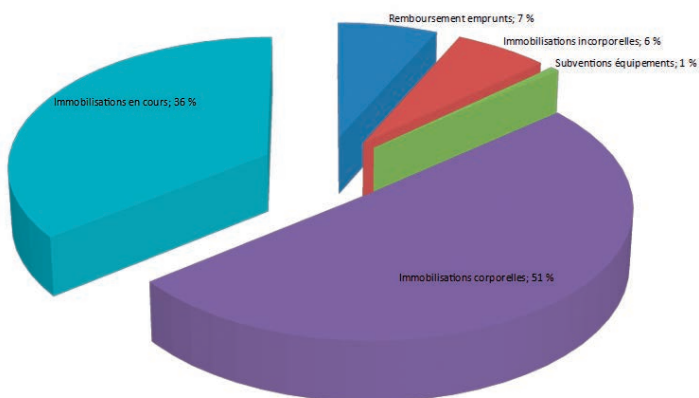
ENCOURS DE LA DETTE (BUDGET PRINCIPAL)



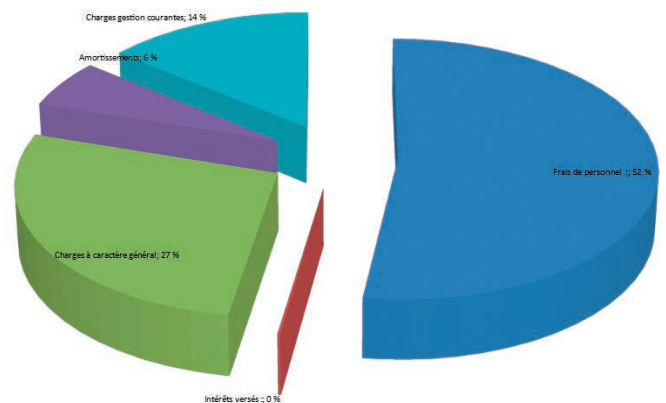
PRODUIT DES 3 TAXES



DEPENSES INVESTISSEMENT



DEPENSES FONCTIONNEMENT



EAU-ASSAINISSEMENT

Neutralisation

La construction de notre seconde station de neutralisation a débuté début novembre 2022. Elle concerne l'alimentation en eau de La Quichère, Les Bruyères, La Forest, Le Crot du Bois, Vatron, Le But, La Baise et le Bourg. L'objectif est d'améliorer la qualité de l'eau distribuée en augmentant son pH.

C'est l'entreprise Captage Neutralisation qui a obtenu le marché. Le montant des travaux s'élève à 344 598 € HT. Le Conseil Départemental nous accorde une subvention de 221 680 € et l'État participe à hauteur de 69 120 €, ce qui nous fait un reste à charge de 53 798 €. La réception des travaux est prévue au cours du 1er trimestre 2023.

Téligestion

L'objectif de ce dispositif est de surveiller des points clés de notre réseau, de repérer et de localiser plus rapidement les fuites d'eau pouvant survenir sur nos installations et ainsi faciliter l'intervention de nos fontainiers.

Le montant des travaux s'élève à 34 450 € HT. Nous avons obtenu 21 875 € de subvention de l'Agence de l'eau et 3 130 € du Conseil Départemental, ce qui nous fait un reste à charge de 9 445 €.

Personnels

Nous avons embauché, conjointement avec les communes de St Germain la Montagne, Belleruche, Arcinges, Le Cergne et Mars, un fontainier supplémentaire qui sera polyvalent sur l'ensemble de ces territoires. Il s'agit de Eric Goutard qui nous vient de Mardore. Il interviendra sur notre commune pour un minimum de 151 heures annuelles.

Il sera en mesure de remplacer notre fontainier principal, Patrick Dumont, durant ses congés ou pour d'autres absences éventuelles (maladie, formation,...). De cette façon, nous pourrons assurer la pérennité du service, notamment les astreintes techniques.

Pour ce nouvel emploi, nous avons dû acheter du matériel supplémentaire (ordinateur, téléphone, outils) ainsi qu'un nouveau véhicule. Bien évidemment, les coûts sont répartis sur les six communes.

Le Conseil Municipal a d'autre part validé l'adhésion à un groupement de commandes intercommunales pour la vérification périodique de nos équipements EAU/ASSAINISSEMENT. Cette convention nous permet d'obtenir des tarifs préférentiels. 21 communes sur 25 l'ont signée.



VOIRIE

Seuls les travaux d'entretien courant de la voirie ont été réalisés cette année 2022, en prévision d'un chantier plus important, la rénovation complète de la Montée de l'École en 2023.

En effet, la chaussée est en mauvais état, au point de poser un problème d'accès à certains riverains. Il y a également des difficultés pour la sécurité des piétons, particulièrement celle des enfants sur le chemin de l'école.

Le projet prévoit donc une sécurisation du parcours pour les piétons, l'aménagement de la voie pour optimiser la circulation et le croisement des véhicules ainsi que la réfection complète de la chaussée.

Cette rénovation va nécessiter un décaissement important de la chaussée. A cette occasion, le réseau d'assainissement sera vérifié, et les canalisations d'eau remplacées. Les lignes électriques seront enfouies dans le même temps, les candélabres de l'éclairage public remplacés par de nouveaux moins gourmands en électricité. Il s'agit donc de travaux importants.

Le montant de ces travaux s'élève à 169 082 €TTC.

Nous avons déjà obtenu des subventions du Département et des Amendes de Police.

Ces travaux devraient démarrer en juin et être terminés pour la rentrée scolaire de septembre 2023.



TRAVAUX

Cimetière

Nous avons inauguré le 8 mai 2022 la nouvelle stèle des soldats Écochois morts pour la France, l'ancienne ayant été brisée par de fortes rafales de vent. Le montant des travaux

effectués par l'entreprise Santy s'élève à 2 935 €. Le Souvenir Français a versé une subvention de 600 €, le Département devrait prochainement en verser une également.

TRAVAUX

Salle des fêtes

Les luminaires ont tous été remplacés dans la salle et sur la scène. En effet, beaucoup d'entre eux étaient défectueux. Nous avons profité de cette occasion pour installer des Leds, beaucoup moins consommatrices d'énergie. Coût de ces travaux : 4 391 € HT.

Des problèmes récurrents d'alimentations électriques entre la salle des fêtes et la salle des sports nous ont conduits à procéder à l'installation d'une nouvelle alimentation sur le départ du compteur EDF. Coût de l'opération : 3 578 € HT.



Mairie

Un écran interactif a été installé dans la Salle du Conseil. Il permet une meilleure communication lors des diverses réunions par



la diffusion de diaporamas, plans, documents divers. Le coût d'achat est de 2 680 €.

En respect de la législation en cours sur les établissements recevant du public, un second défibrillateur a été installé dans la cour de la Mairie (montant : 2214 €). Une formation en partenariat avec les pompiers sera organisée très prochainement.

Bâtiment Abbé Larue

La rénovation du bâtiment situé sur la place de l'Abbé Larue aurait dû commencer en 2022. Pour cette rénovation, nous avons demandé de l'aide aux différents organismes : État, Département, Région, Siel, Sections. Sur ces 5 demandes de subventions, quatre ont déjà été accordées, il nous en reste encore une dernière à recevoir.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal a préféré décaler ce chantier afin de réunir tous les paramètres pour assurer la bonne gestion de notre commune.

Le coup d'envoi des travaux devrait se faire courant été 2023.



Jardins communaux

« Jeunes Pousses et Potes Agés »

L'idée au départ de ce projet est de transmettre son savoir et son expérience aux plus jeunes, voire également aux adultes désireux d'apprendre à jardiner. Il est donc ouvert à tous.

Voilà maintenant deux ans que les jardiniers intéressés et motivés se donnent rendez-vous dès le mois d'Avril pour commencer les gros travaux de bêchage. Merci à Loïc et Richard qui ont « joué » de la grelinette. Puis c'est au tour des « petites mains » de semer et planter. Bravo Brigitte, Tina et Félix, notre plus jeune participant (4 ans), puisque tout est sorti de terre. Patates, tomates, choux, courgettes, haricots et salades ont fait, par leur fraîcheur, le bonheur de Denise, Marie Claire et Mme Zinc.

Maintenant la parcelle est au repos et seuls des engrais verts ont été appliqués en Septembre pour protéger la terre de l'hiver et du ruissellement. Merci à Bruno qui nous a donné des plants de framboisiers qui feront le bonheur des petits l'été prochain.

Des parcelles mises à disposition d'amateurs par la Mairie sont encore disponibles.

Composteurs Collectifs

Un composteur collectif offert par la Communauté de Communes Charlieu-Belmont est installé en dessous du restaurant du Bourg en face du terrain de boules. Tous les Ecochois n'ayant pas leur propre compost sont invités à s'y rendre afin de réduire leurs déchets ménagers. Actuellement 34% de



déchets compostables sont encore dans nos poubelles. A partir de 2023 ces déchets y seront complètement interdits (Loi de la Commission Européenne).

Fleurissement du Bourg

Cette année encore quelques volontaires se sont retrouvés en Mai pour rendre notre centre Bourg encore plus joli. Merci à tous ces bénévoles ainsi qu'à Didier notre cantonnier.



Plantation Quasties Nois et City Parc Quichère

Les pancartes d'identification des arbres ont été installées cet été. Merci à Brigitte, Clémence et Daniel pour leur réalisation.

ÉTAT CIVIL - PERSONNEL MUNICIPAL

Naissances

Nino PERRAUD
Noéhlya FOUILLAND
Shannon DA SILVA
Jannah GAALLOUL
Louis Sauveur HERNANDEZ
Lúcia GEAY
Nino Claude Noé DEMONT



Mariages

SARNIN Gilles - RAHARINIRINA Vahinisoa
BONHOMME Jordy - VATAN Virginie



Décès

Georges BLANOT
Arthur DANIERE
Jeannine DANIERE
Bernard LACHASSAGNE
Patricia VIALES
Odette AUVOLAT



Nouveaux arrivants 2022

GILLIBERT Pascal et Joelle
GRIMAUULT Romain et PLASSARD Lauraine
SASSY Odin
FAVRE Richard et M. Noelle
FILLEAU Annick
SCHOTS David et DUCO Sandra
BEAUDELIN Miguel et Fabienne
MAJZA Nicolas et GALLET Cory
KIROUANI Nadia
FROU Benoit
PRADIER Victor et SAPHY Ophélie
MAIOLI Evelyne
SCAPPATICCI Julia et ARAUJO Sylvain
JOOSSEN Sandrine et DEL CAMPO Jérôme
PITON J.Michel et MADER Chloé
GOMEZ J.Louis et LAFAGE Laurence
COLIN Michelle



Ces nouveaux Ecochois ont été reçus en mairie par la municipalité et les associations. Photo Progrès /Claude-Henri MARCHAND

Les personnels municipaux

Notre commune emploie sept personnes qui œuvrent au service de notre population.

Au secrétariat de la mairie, vous êtes accueillis par Claire Marquet et Nathalie Chartier, cette dernière étant également en charge de l'agence postale.

Didier Accary est notre cantonnier, il est facile de le croiser dans les rues du village au volant de son beau tracteur bleu, et accompagné de sa fidèle chienne Réglisse.

Nous avons aussi deux fontainiers Patrick Dumont et Eric Goutard qui veillent à la qualité de l'approvisionnement en eau de notre village.

A l'école, Valérie Bassi et Laurence Frobert – qui remplace Cécile Fouilland actuellement en congé maternité – sont les ATSEM qui veillent au bien-être de nos petits tout au long de la journée.



VIE DU VILLAGE EN BREF

Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

Chaque citoyen français doit se faire recenser auprès de la Mairie de son domicile dans les trois mois qui suivent son 16ème anniversaire. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. Attention ! Aucun duplicata ne sera fourni.

Le recensement citoyen ou militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC). A l'issue de la JDC, il reçoit un document requis pour s'inscrire aux examens et concours de L'État (permis de conduire, baccalauréat, etc). Ce recensement permet également à l'administration d'inscrire d'office le jeune sur les listes électorales lorsqu'il atteint l'âge de 18 ans.

Pour réaliser cette démarche, vous devez fournir à la mairie les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide,
- Livret de famille à jour,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.



Éclairage public

Cette fin d'année, les horaires de l'éclairage public ont été modifiés afin d'être en adéquation avec les recommandations préfectorales qui nous incitent à des économies d'énergie. L'extinction se fait désormais à 22h00 et jusqu'à 6h00 le lendemain. Le village reste néanmoins éclairé les vendredis et samedis soirs.

Le mercredi c'est pizzas !

Un camion-pizza vient s'installer place de la bascule chaque mercredi à partir de 15h00. Un rendez-vous devenu habituel pour le plaisir des petits et des grands. L'occasion d'organiser certains mercredis des soirées jeux de société/ pizzas à la maison commune.



Pour nos cyclistes

Des arceaux porte-vélos ont été installés face à la Mairie et Place de la Bascule, pour ceux, de plus en plus nombreux qui se rendent au Bourg à la force du mollet.



CCAS - ACCUEIL DES UKRAINIENS

CCAS

Comme chaque année, le CCAS offre un repas à nos Anciens pour Noël. Ils ont le choix entre un colis ou un repas chez Joëlle, auquel participe monsieur le Maire. Cette année il a eu lieu le 14 décembre.

Au menu :

- Apéritif Kir et biscuits salés
- Assiette gourmande, composée d'une tranche de mousse de foie aux figues, d'un œuf cocotte-briochette au saumon frais et pleurotes, salade verte
- Fondant de pintade farci aux cèpes et bolets, sauce champignons et marrons
- Gratin dauphinois
- Fromage blanc ou sec
- Bûche de Noël mandarine
- Papillotes

Boissons : Vin rouge du Gard, café

Trente-deux personnes ont choisi le repas, auxquelles s'ajoutent deux hôtes payants, dont monsieur le Maire. Vingt-cinq colis pour une personne et sept colis pour couple ont été distribués.



Une belle histoire de solidarité

Au début de 2022, la guerre en Ukraine a jeté sur les routes de nombreuses familles qui sont venues chercher refuge loin des bombardements. Certaines sont arrivées chez nous, dans notre petite vallée. En mars, deux familles du village ont accueilli



10 Ukrainiens dans leurs habitations. Il s'agit d'une aventure humaine sans précédent pour laquelle les hébergeurs se sont dépensés sans compter, avec l'aide de plusieurs bénévoles. On ne peut que saluer leur initiative.

Car les besoins étaient importants et urgents. Il a fallu trouver de l'argent, de la nourriture, des vêtements, des chaussures, tout ce qui est nécessaire à la vie de tous les jours lorsqu'on se retrouve sans toit, loin de son pays, de ses amis, de ses habitudes...

Il a fallu les accueillir et les reconforter, les aider à se soigner, à réparer des véhicules qui n'étaient pas forcément en état de traverser l'Europe, mais qui l'ont fait...

Il a fallu aider à acquérir des rudiments de français pour parvenir à se comprendre, accompagner dans les démarches pour obtenir des droits, des papiers, pour scolariser les enfants...

Il y a eu les hébergeurs, ceux qui ont porté ce projet en ouvrant leurs maisons. Ils sont l'âme de cette histoire. Ceux par qui le bien arrive.

Il y a eu les bénévoles qui ont donné du temps pour aider, pour transporter ou accompagner. Ceux qui ont fourni de l'argent, de la nourriture... Ceux qui ont mangé les gaufres du Comité des fêtes, joyeusement vendues au profit de cette solidarité.

Il y a eu le garagiste qui a offert un moteur, les grandes associations caritatives qui ont nourri, habillé, les soignants généreux, les communes alentour...

Il y a eu un village qui a ouvert son cœur... Ces hôtes sont maintenant partis, en Allemagne pour certains et à Roanne pour les autres. Ils voulaient rejoindre de la famille, s'approcher d'une ville pour pouvoir travailler. Ils voulaient recommencer une vie en attendant de reprendre, un jour peut-être, celle qu'ils ont laissée loin, là-bas en Ukraine...

On ne peut que saluer l'immense solidarité rencontrée à cette occasion.

Les Ecochois ont le cœur fier.



ANCIENS COMBATTANTS

Anciens Combattants d'Ecoche

Le début de l'année 2022 a été l'occasion de se rapprocher de nos camarades Anciens Combattants de Belmont à l'occasion d'un repas en commun, très animé, au restaurant à Cuinzier le 20 avril. Gageons que l'occasion se renouvellera lors d'une prochaine activité en 2023.

Comme chaque année, la section des Anciens Combattants d'Ecoche était présente en 2022 aux rendez-vous patriotiques, le 8 mai et le 11 novembre.

Le 8 mai a revêtu une importance particulière puisque ce fut l'occasion, avant la cérémonie traditionnelle, de découvrir la nouvelle plaque des Morts pour la Patrie mise en place au cimetière par la municipalité, avec le concours du Souvenir Français, qui remplacera celle d'origine renversée par le vent et brisée.

Sous un beau soleil et avec une nombreuse assistance, la cérémonie du 11 novembre a revêtu également un éclat inhabituel grâce à la présence du député de la circonscription, monsieur Antoine Vermorel-Marques, qui s'est adressé à l'ensemble des Ecochois et de celle d'un jeune officier d'active portant le drapeau de notre section.

Soulignons que, lors de toutes ces cérémonies, le conseil municipal des enfants a parfaitement



rempli son rôle en déposant avec application les différentes gerbes en souvenir de nos disparus.

L'année 2022 a malheureusement également été l'occasion de dire un dernier adieu à notre camarade Bernard Lachassagne le 22 juillet, et d'entourer sa famille.



MAISON COMMUNE



Soirées jeux ouvertes à tous pour le plaisir de partager avec d'autres.



Le bureau, équipé de WiFi, pour ceux qui désirent un lieu ponctuel pour travailler, recevoir des clients, organiser une réunion...



Activités libres autour du fil, chacune vient avec son ouvrage, on y partage des savoir-faire. Ambiance filles, disent certains, avec du thé et des petits gâteaux. Mais si ces messieurs veulent se mettre aux aiguilles, ils sont bienvenus !

La Maison Commune d'Ecoche

Inaugurée le 11 juin 2022, la Maison Commune d'Ecoche est située au centre du village. Le Conseil Municipal a décidé de privilégier un lieu commun à tous dans lequel de nombreuses activités gratuites sont organisées. Il a alloué un budget de 2000 € pour le rénover et le décorer. Des bénévoles se sont relayés pour peindre, agencer, décorer, meubler les locaux laissés vacants par l'ADMR.

Ce local destiné à l'échange et au partage est devenu un lieu de réunion pour des associations écochoises, un lieu également où certains viennent partager leur activité avec d'autres. Il a vu naître de nombreuses rencontres. Effectivement, la Maison Commune accueille désormais un atelier créatif intergénérationnel, un atelier d'écriture, une initiation à la guitare, un « café autour des travaux d'aiguille », sans oublier des soirées-jeux ou à thème. Toutes ces activités ont vu le jour grâce à l'initiative d'Ecochois et d'Ecochoises désireux de transmettre leur bonne humeur, leurs compétences, leurs savoirs et leur dynamisme.

Par ailleurs, vous pouvez emprunter cette salle à titre personnel. Si vous aussi, vous avez envie de partager vos passions et vos loisirs, la mise à disposition du local est gratuite, si votre projet est à but non lucratif, auprès de Tina ou de la mairie. Il suffit d'emprunter les clés à la Mairie et de rendre le local en parfait état.

Si une petite idée vous trotte dans la tête, alors la Maison Commune vous tend les bras.

Location de la Maison Commune

Professionnels, vous pouvez louer les locaux (bureaux et/ou salle) de la Maison Commune entièrement reliés à la Wifi pour toutes vos activités professionnelles : télétravail, accueil de vos clients, animation de stages, de conférences, et réunions de travail.

La location se fait auprès de la mairie d'Ecoche.

	Tarif
Heure	2 euros
Demi-journée	6 euros
Journée	10 euros

MAISON COMMUNE

Ateliers d'écriture

L'expression **atelier d'écriture** désigne généralement un entraînement à l'écriture visant à développer la créativité des participants, en particulier au moyen de "contraintes" artistiques volontaires proposées par l'intervenant aux membres du groupe.

L'utilisation de ces contraintes vient stimuler la créativité, en obligeant le rédacteur à trouver de nouvelles solutions, de nouvelles idées pour construire son texte.

La forme ludique permet de détendre les participants et de les libérer du syndrome de la page blanche. L'écriture récréative décomplexé souvent les participants qui ainsi se laissent aller plus facilement à exprimer leurs sentiments, leurs frustrations, leurs idéaux.

Fonctionnement des ateliers d'écriture

Les ateliers d'écriture fonctionnent généralement à partir de petits groupes (4 à 10 personnes) encadrés par un intervenant qui propose une forme d'écriture.

Cela peut être sur la base de la lecture d'un texte d'auteur, ou plus simplement d'un thème proposé par l'intervenant, illustré à l'aide de phrases ou de mots en rapport plus ou moins direct avec le thème. Les participants écrivent, puis lisent leur texte, chaque participant peut commenter les textes proposés.

Le maître mot de ces ateliers est l'échange, qui se matérialise en une critique constructive des textes proposés, que ce soit par l'intervenant ou les autres participants. L'objectif de ces ateliers est que chacun puisse contribuer librement sans craindre un jugement négatif de la part des autres. Les contraintes d'écriture, que ce soit le thème, la durée ou la forme, sont laissées à l'inspiration de l'intervenant et des participants de chaque atelier.

Alain Sempé



Les bénévoles, sans eux rien n'est possible. Ils sont au cœur du fonctionnement pour la rénovation, pour l'animation, et aussi pour le... ménage !



L'atelier créatif vous accueille pour réaliser des petits bricolages en lien avec la saisonnalité. Pour tous ceux qui aiment se servir de leurs mains.



Intergénérationnel cela signifie les enfants, les parents, les grands-parents... et le goûter n'est pas que pour les enfants !



Cours de guitare les lundis soirs. Merci Patrick qui initie avec patience et bonne humeur des musiciens en herbe. De 7 à 77 ans, comme toutes les bonnes choses !

Avec 42 élèves inscrits à la rentrée 2022, nous maintenons un effectif tout à fait correct pour notre école.

Le personnel enseignant est composé de Mme Chapon (de la toute petite section à la grande section) et Mr Deville (du CP au CM2).

Les ATSEM sont au nombre de 2, Mme Bassi et Mme Frobert. Cette dernière assure le remplacement de Mme Fouilland actuellement en congé maternité.

Classe des grands

Cycle d'activités sur les amphibiens.

Les élèves de la classe des grands ont participé à un cycle d'activités sur les amphibiens. Ils ont ainsi pu étudier le cycle de vie des grenouilles, et découvrir leur milieu de vie. Ce cycle, animé par l'association roannaise de protection de la nature, combinait des activités en classe et des sorties sur le terrain. En fin d'année, toutes les classes participantes se sont retrouvées à l'étang de Cornillon.

« On a appris beaucoup de choses sur les amphibiens avec Mélody. Nous sommes allés pêcher des grenouilles et d'autres bêtes dans une mare. On a appelé la grenouille caramel. Mélody nous a expliqué que beaucoup de grenouilles étaient mortes lorsqu'on a construit les autoroutes, mais maintenant on construit des ponts et des passages pour les grenouilles et les autres animaux ».

*Mila
et Valentine,
CM2.*



Classe des petits

Sortie en forêt d'Écoche pour la classe maternelle dans le cadre du projet forêt de l'année 2021/2022.

Dans la continuité de leur première balade en forêt en novembre 2021, les enfants de la classe maternelle y sont retournés en mai 2022 pour découvrir la forêt au printemps. Explorer les différentes écorces des arbres, décrire et dessiner les feuilles, compter les cernes pour déterminer l'âge, et faire un petit câlin aux arbres au passage ... telles étaient les activités de nos petits explorateurs. Mais la forêt n'est pas qu'un lieu d'apprentissage, c'est aussi un cadre de jeu sur terrain instable apprécié des enfants. Ils ont réalisé un parcours guidé les yeux bandés, des courses d'orientation sur le thème des animaux de la forêt, des jeux de Colin-Maillard ... de quoi ravir tous les petits aventuriers Écochois.

Les enfants et la maîtresse remercient les propriétaires qui ont accepté de nous laisser évoluer sur leurs parcelles.



CONSEIL DES ENFANTS - APE

Conseil Municipal des enfants



Comme chaque année, les enfants de l'école élisent leur Conseil Municipal.

Cette année, 15 élèves ont été élus, répartis entre Maire, adjoints et conseillers. Ils ont réfléchi ensemble à un ou plusieurs projets pour la commune. Ils ont ensuite été invités à venir les présenter lors d'un conseil municipal. Ces projets sont souvent centrés sur leur école. Cette année ils avaient à cœur de planter un Albizia dans l'enceinte de l'école et d'installer un banc en bois autour de cet arbre.

Pour donner vie à ce projet, au printemps, les enfants, pelles et pioches en mains, ont pu eux même planter leur arbre, le banc fut installé dans la foulée.

Mission accomplie pour nos petits Écochois !

APE

Cette année, l'association des parents d'élèves, l'APE, a organisé plusieurs manifestations pour financer les sorties scolaires. Le 4 Mars, la vente de repas choucroute à emporter a eu du succès : près de 340 repas vendus. Ensuite le passage du Mai a bien rapporté à l'APE, merci aux habitants du village qui contribuent à cette réussite. Une nouveauté cette année,



un bal des retrouvailles a été organisé le 21 Mai.

Le 8 Juin, l'APE a offert une journée au PAL à chaque enfant. En compagnie d'un certain nombre de parents, les enfants ont pu vivre pleinement cette journée. Ce fut une vraie réussite malgré l'orage en fin de journée et le retour au bus tous bien mouillés.

Pour finir l'année scolaire, il y a eu la traditionnelle remise de calculatrices et un bon d'achat en librairie (conjointement avec la mairie) aux CM2 pour leur rentrée en sixième. Le bureau de l'APE tient à remercier toutes les personnes qui participent aux différentes manifestations.

Les dates à retenir en 2023

24 février : vente de pizzas

1^{er} mai : passage du mai

13 mai : bal des retrouvailles

7 juillet : remise des dictionnaires



COMITÉ DES FÊTES

Une belle année 2022 s'achève pour le comité des Fêtes, rythmée par de nombreux moments de rencontres, échanges et de partages. Petit résumé :

La saison a commencé par le traditionnel « **Mâchon(s) ensemble** » le 3 avril, moment purement Écochois qui réunit habitants et estivants de tous âges autour d'un repas à thème préparé par Joëlle de la Tablée Écochoise.



Cette année nos papilles s'étaient envolées vers l'Asie, dépaysement assuré. Mais la nouvelle édition du Quizz écochois a ramené nos esprits sur la connaissance du village. Ce moment convivial a été clôturé par des chants traditionnels interprétés par nos « anciens ». Le week-end d'après, une **vente de gaufres et de vin chaud** (merci la météo hivernale !) a été organisée en collaboration avec le conseil municipal. Les bénéfices ont servi à soutenir financièrement les familles ayant accueilli des réfugiés ukrainiens.



La **fête du village**, célébrée le 9 juillet, a été un immense succès. Météo parfaite, ambiance festive, musique entraînante et feu d'artifice étincelant- tous les facteurs étaient réunis pour une soirée mémorable.

Les **soirées ECOCHAMPÊTRE**, nos pique-niques partagés sur le parvis de l'église les vendredis du mois d'août, étaient comme chaque année bien appréciés par les habitants et estivants. Une ambiance détendue et « sans chichis » pour discuter et rencontrer de nouveaux habitants.



La **marche**, initialement prévue le dimanche 2 octobre, a dû être reportée pour problèmes organisationnels, dûs entre autres à un manque important de bénévoles. Nous espérons pouvoir la maintenir au 2 avril 2023. Si vous avez envie de donner un peu de votre temps pour nous aider lors de nos prochaines manifestations, n'hésitez pas à nous contacter ! Les membres du comité des fêtes tiennent à remercier tous les Écochois/es pour leur soutien tout au long de l'année. Vous (re)voir lors de nos diverses manifestations nous fait vraiment très plaisir.

A très vite pour de nouveaux moments festifs !

Le bureau



BIBLIOTHÈQUE



Cette année votre bibliothèque a repris partiellement ses activités. À l'exception des mois de juillet et août, où nous avons ouvert le mardi après-midi en plus sans grand succès, les permanences se sont limitées au samedi matin de 9h30 à 12h. Faites nous savoir si un autre jour ou un autre moment d'ouverture vous conviendrait mieux.

Nous avons aussi repris nos échanges réguliers avec la Médiathèque départementale. En avril et fin novembre 3 bénévoles se sont rendues à Neulise pour choisir quelques 500 livres pour renouveler notre fonds de roulement. Enfin, grâce à la subvention communale, notre fonds propre s'enrichit chaque fin d'année de livres neufs et surtout récents ! Venez découvrir toutes ces nouveautés !

Nous espérons aussi reprendre prochainement l'accueil des scolaires.



Reporté 2 fois pour cause de covid, le Troc du Livre a enfin pu avoir lieu en octobre avec toujours le même succès. Nous avons proposé plus de 1000 ouvrages répartis en toutes catégories et si on nous a apporté beaucoup de livres le jour même, environ 1000 ont trouvé preneurs... pour le plus grand plaisir des lecteurs d'Écoche mais aussi des communes voisines.

Bien que notre local ne soit pas très grand, il y a toujours de la place pour de nouveaux lecteurs... mais aussi de nouveaux bénévoles pour participer à la vie de votre bibliothèque ! Alors, poussez la porte !

N. M.

ADMR - PETITE ENFANCE

L'équipe de la Petite Crèche ADMR « PETIT A PETIT » accueille du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, 15 enfants de 10 semaines à 6 ans.

Lors de la rentrée 2022-2023, l'équipe de professionnelles a été complétée par l'arrivée d'une nouvelle directrice, Maëlle BASSET et d'une Accompagnante Éducative Petite Enfance, Adeline.

Pour cette année, 22 familles sont inscrites en accueil régulier ou occasionnel. Il reste quelques créneaux d'accueil disponibles, et particulièrement le mercredi, n'hésitez pas à vous faire connaître si vous avez besoin d'un mode d'accueil.

Au quotidien, l'équipe propose aux enfants des ateliers divers qui suivent le calendrier et les saisons. Expérimentation, découverte et exploration sont au rendez-vous ! A chaque vacances, les enfants bénéficient de nouveaux jouets empruntés à la ludothèque de la Communauté de Communes de Charlieu-Belmont.

L'association ADMR « PETIT A PETIT » souhaite la bienvenue à deux nouveaux membres du bureau ; Philycia DELHOMME à la présidence et Claudine GUILLOIN à la trésorerie. L'association cherche toujours des membres bénévoles pour compléter l'équipe. N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez en faire partie. Nous vous accueillons avec plaisir !

*L'équipe de la Petite Crèche
Laurie, Sandrine, Adeline, Brigitte, Nathalie
et Maëlle*



CHASSE - PÊCHE

Manifestations 2022 - Société Chasse

La Société de Chasse maintient ses effectifs avec une vingtaine de sociétaires d'Écoche et des communes voisines. La convivialité est toujours le fil directeur des responsables qui ont organisé deux journées chasse/repas cette année 2022.

Le 14 Juillet, ils se sont retrouvés nombreux et en famille à la Salle des Sports pour déguster un sanglier à la broche, préparé par Georges Delhomme, le Président de la chasse de St Igny de Roche et ils ont remis le couvert le 11 novembre pour une journée non-stop de traque suivie en fin d'après-midi du casse-croûte traditionnel cher aux Chasseurs...

Et comme chaque année, ils ont nettoyé par 3 fois les alentours de la Madone, bien aidés par Didier notre cantonnier.

A l'Assemblée Générale de début Septembre, Benoît Joasson a été élu Président en

remplacement de Alain Troncy qu'on remercie pour tout le travail effectué au long de son mandat. Le secrétaire Hervé Clarin et le trésorier Bastien Troncy restent aux postes !



Les amis de l'étang

Vente de cartes journalières

Cette saison reste une année normale pour ce qui est de la fréquentation. On constate que les pêcheurs viennent de plus en plus loin, ce qui nous ravit. Les dates d'ouverture restent inchangées.

Ouverture le 18 mars 2023 les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés, ainsi que tous les jours au moins d'août. Fermeture le 1^{er} octobre 2023.

Week-end de Pentecôte

Comme en 2021 une vente de truites et de vin en bouteille à eu lieu le dimanche de Pentecôte. Un lâcher de truites a été fait au plan d'eau pour organiser un safari le lundi. Ce furent deux journées très réussies que ce soit pour la pêche ou pour la convivialité.

Empoisonnement

La Ferme Piscicole de Laval, entreprise de pisciculture, a assuré l'empoisonnement. Tous ces poissons seront nourris durant les trois mois d'hiver.

Travaux réalisés

Ainsi que nous l'avions programmé, l'entretien des tables a été fait cette fin d'année : réparation, ponçage, lasurage.

Plusieurs corvées nous ont permis de faire l'entretien des abords et la taille des arbres.

Conclusion

Je terminerai ce rapport en remerciant tous les bénévoles qui œuvrent pour le bon fonctionnement de notre association.

Remerciements à Monsieur le Maire ainsi qu'à toute l'équipe municipale.

*Le président,
Mr DESSEIGNE Arnaud*



CESTI BASKET

La saison de basket 2022-2023 est répartie sur de bonnes bases malgré un effectif moins important que la saison précédente notamment avec deux équipes seniors garçons manquantes.

Cette année, nous couvrons les catégories Babys/ moins de 9/ moins de 11/ moins de 13 Filles/ moins de 13 garçons. Nous avons deux éducateurs spécialisés basket pour encadrer les jeunes. Nous sommes également en entente avec le club de Mars pour la catégorie moins de 18 filles. En adultes, nous avons une équipe Féminine qui évolue en DF3 ainsi qu'une équipe d'anciens. La bonne humeur est toujours le moteur de notre club, sans en oublier la quête de résultats sportifs.

La saison sportive se déroule du mois de septembre au mois de mai.



Découverte du basket



Seniors filles



Moins de 18 entente avec Mars



Moins de 11 ans



Moins de 13 ans



Moins de 9 ans



Equipe des Anciens

Tout au long de l'année nous proposons différentes manifestations :

- Une découverte basket début septembre pour les enfants de moins de 10 ans, en partenariat avec Sport 2000 Chauffailles,
- Une vente de boudin en novembre,
- Accès au sport de haut niveau au travers de l'achat groupé de places pour aller voir l'équipe de France féminine à la Halle Vacheresse en novembre.
- Un repas à emporter début décembre,
- Une vente et dégustation d'huîtres pour les fêtes de Noël,
- Un repas tartiflette en janvier,
- Une vente de truites au mois de mars,
- Une vente de pizzas en fin de saison

Les membres du bureau Cesti remercient toutes les personnes bénévoles pour leur implication dans la vie active du club. Sans eux le club ne survivrait pas.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook :
Basket-1812564222324267/

Le bureau CESTI Basket

ACTIVITÉS SPORTIVES

Esprit Forme

Je suis Erika BADIN, passionnée de sports. Je suis éducateur sportif professionnel, animatrice « éveil de l'enfant », professeur de fitness et entraîneur jeune FFBB de Basket-ball. Je propose un Diverty sports pour les enfants âgés de 6 à 10 ans tous les mercredis matins, depuis la saison 2021-2022. Une douzaine d'enfants participent à cette activité, qui a pour but de proposer à chaque séance des sports différents (hockey, volley, badminton, base-ball, basket-ball, athlétisme, pétanque, fresbee...) et des jeux collectifs (ballon prisonnier, dodge ball, épervier ballon...). L'esprit n'est pas du tout dans la compétition : « Juste l'envie de découvrir et de jouer ensemble ».

Cette saison 2022, les enfants ont la possibilité de s'engager pour la saison ou bien de venir occasionnellement à la séance. Certains enfants aiment le « Diverty sports » mais pratiquent un sport en club alors ils viennent de temps en temps ou lorsque je propose une activité spécifique comme le « Roller ».

Depuis septembre 2022, j'ai mis en place deux nouvelles activités, toujours dans un esprit de loisirs et de détente. Mon but, étant de permettre aux plus jeunes (2 à 5 ans) et aux ados/adultes d'avoir une séance sportive adaptée à leurs besoins et près de chez eux.

Le « liberty Mouv » pour les 2/5 ans proposé les mardis, après l'école de 16h45 à 17h45. Dans cette séance, les enfants sont libres de bouger, de jouer, de manipuler.... Des espaces

ludiques, d'éveil global et de motricité sont mis en place dans le gymnase afin que chaque enfant choisisse ce qu'il veut faire et quand il veut le faire. Nous chantons, nous dansons, nous nous déguisons, nous faisons de la musique... en toute liberté. Sept enfants viennent régulièrement et quelques enfants viennent de temps en temps à la séance. Pas de contraintes pour les enfants dans cette activité mais des valeurs humaines transmises en toute bienveillance.

Le Multisports ados/ adultes est une activité conviviale où les 7 adultes viennent tous les jeudis soirs de 19h à 20h30 se défouler. Un programme varié est proposé (renforcement musculaire, tennis, badminton, hockey, course à pied, fitness, roller...) dans une ambiance sympathique et sans compétition. Que des rires et un peu de sueur...!

E.B.

Kangoo Jumps

Première année de pratique du Kangoo Jumps à la salle des sports d'Écoche et c'est un succès : plus de 30 personnes inscrites.

Cette activité se pratique de façon ludique avec des bottes rebondissantes sous forme de chorégraphies et circuit training. Les médecins la recommande particulièrement car sous forme douce et récréative, tout en étant bénéfique pour la santé et le corps.

Alors venez nous rejoindre à la salle des sports les mardis à 18h00 pour les jeunes et 19h30 pour les adultes.



ACTIVITÉS SPORTIVES

Gym Tonic

Après une fin de saison 2021 difficile qui avait vu le nombre de nos adhérents baisser, nous recommençons l'année 2022 avec de nouvelles recrues venues renfoncer notre effectif. J'en profite d'ailleurs pour rappeler que les cours dispensés sont accessibles à tous et que le premier cours d'essai est gratuit.

Enfin, le club a également pu cette année investir dans de nouveaux appareils de gym. Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous serons tous et toutes heureux de vous accueillir afin de nous entraîner dans la bonne humeur !



Marscheurs

Le groupe de marche se réunit tous les lundis après-midi à 14 heures pour une petite randonnée d'environ 10 kms.

Vous êtes les bienvenus pour nous rejoindre, il suffit d'être présent à 14 heures place de l'église à Ecoche.



INFORMATIONS PRATIQUES

Ça peut servir !

Mairie d'Ecoche Et Agence Postale

04 77 63 60 26

Courriel : mairie@ecoche.fr

Ouverture au public :

- Mardi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h
- Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

• Levée du courrier à 12h tous les jours sauf le samedi

École publique : 04 77 63 69 74

Salle des fêtes :

Mairie : 04 77 63 60 26

A.D.M.R : 04 77 63 79 82

E.D.F. dépannage : 09 72 67 50 42

Urgences (Numéro d'appel européen) : 112

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Centre anti-poison Lyon :

04 72 11 69 11

Multi-accueil "Petit à Petit" :

04 77 63 24 27

Soins à domicile (SSIAD) :

Madame VAGINAY Catherine

04 77 63 80 40

Assistante sociale :

Madame CHASSAIN :

04 77 23 24 57

Taxis :

Groupement ambulancier

Roannais : 04 77 69 06 06

Matray VALLAS : 04 77 63 61 16

Nos correspondants de presse :

• Claude-Henri MARCHAND

(Le Progrès)

06 08 88 17 20

claude.marchand42@orange.fr

• Jean-Marc GOUTTEBARGE

(Pays Roannais)

06 83 38 18 06

jean-marc.gouttebarga@

wanadoo.fr

ARTISANS ET COMMERCANTS

FRANÇOIS CHOBERT

Ébénisterie

Atelier du Moulin Loy - Tél. : 04 77 63 63 62

GUY DANIERE

Scieur - Tél. : 04 77 63 61 64

PHILIPPE DUSSEL

Dessins Techniques Industriels

Tél. : 04 77 63 72 51

PASCAL LABROSSE

Travaux forestiers

Tél. : 04 77 63 71 75

DANIEL LACOTE

Travaux divers

Tél. : 06 28 19 08 09

JEAN-LUC LOSKA

JLCF Ingénierie

Tél. : 06 09 80 52 54

JUDICAËL MANCEAU - JUDISERVICE'ELEC

Electricité - Tél. : 06 77 38 86 76

GILLES MOCZKO - FESTILOC

Tél. : 04 77 63 68 31

NICOLAS POLLOCE

Entreprise de plâtrerie et peinture

Tél. : 04 77 63 61 08

LA TABLÉE ÉCOCHOISE

Restaurant - Tél. : 04 77 62 74 96

ADRIEN FERRET

Carreleur - Tél. : 06 77 49 05 56

TOMMY LOSKA

Photographie, Vidéo et Photobooth

<https://bit.ly/emettommyloskaphoto2>

06 30 72 88 85

Virginie MOREAU

Aide à domicile

06 86 10 96 75 - grumo71@hotmail.fr

Monsieur Rui TEIXEIRA PINOTE

Auto-entrepreneur, RP Construction

et rénovation au 06.59.55.21.78

ASSOCIATIONS ET GROUPES LOISIRS

ASSOCIATION COMMUNALE DES LOISIRS

Présidente : Tina HOËRMANN

BASKET BALL - Cesti Basket

cestibasket@gmail.com

CHASSE

Président : Benoît JOASSON

ANCIENS COMBATTANTS

Président : Gilbert RUFFIER

d'EPENOUX

PÊCHE « LES AMIS DE L'ÉTANG D'ÉCOCHE »

Président : Arnaud DESSEIGNE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Président : Jérémy DUPERRON

BIBLIOTHÈQUE

Présidente : Nicole MUGUET

GYMNASTIQUE

Présidente : Anne-Marie LACOTE

CUMA

Président : Guillaume VALETTE

RALLYE PLAISIR PASSION

Président : Denis LEBRETTON

La déchèterie de BELMONT-DE-LA-LOIRE

Ouverture du site :

Horaires d'été : 01/04 au 31/10

- Lundi de 9h à 12h
- Mardi Fermé
- Mercredi de 9h à 12h
- Jeudi Fermé
- Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30
- Samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h30

Horaires d'hiver : 01/11 au 31/03

- Lundi de 9h à 12h
- Mardi Fermé
- Mercredi de 9h à 12h
- Jeudi Fermé
- Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
- Samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Rappel : un composteur collectif se trouve à côté du terrain de boules en dessous du restaurant.

Autorisation de sortie du territoire Service-public.fr

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST).

Le formulaire (cerfa 15646*01) est établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire + carte nationale d'identité du mineur

Gratuit

Recensement militaire Mairie de domicile

- Livret de famille.
- Pièce d'identité en cours de validité.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois des parents.
Obligatoire dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire

Gratuit

Certificat d'immatriculation Service-public.fr ou Chez un garagiste agréé (voir liste sur le site du service-public.fr)

Voir formalités sur www.service-public.fr
Rubrique «Transports»

Payant - Selon puissance véhiculaire

Carte nationale d'identité Première demande ou Renouvellement

Validité 15 ans
10 ans pour les mineurs
Délai d'obtention : 6 semaines environ
Les originaux des pièces à fournir doivent être présentés

Passeport

Validité : Adulte 10 ans / Enfant 5 ans
Un enfant ne peut plus être inscrit sur le passeport de l'un de ses parents

Mairie de Charlieu sur rendez-vous Tél : 04 77 69 33 89

- Pré-demande disponible sur <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>
- Une photo d'identité récente homologuée (tête nue, de face).
- Acte de naissance de moins de 3 mois (ou ancienne carte pour un renouvellement si celle-ci est un modèle sécurisé).
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du demandeur pour les majeurs ou attestation d'hébergement.
- Pour les mineurs : pièce d'identité et présence obligatoire du parent qui dépose la demande. En cas de divorce, copie du jugement.
- Timbres fiscaux si prestation payante. Présence obligatoire du demandeur (même si mineur) pour la prise d'empreinte digitale. Pensez à mesurer votre enfant pour remplir le formulaire

CNI : Gratuit

Sauf si pour un renouvellement, vous ne pouvez pas présenter votre ancienne carte d'identité, il s'agira alors d'une procédure de perte ou de vol payante de 25€ en timbre fiscal

Passeport : Payant

- Adulte 86 €
- De 15 à 17 ans 42 €
- De 0 à 14 ans 17 €
En timbres fiscaux

Duplicata du livret de famille Mairie de résidence

Formulaire de demande disponible en mairie et livret de famille (si possible)
Gratuit

Acte de naissance Acte de mariage Acte de décès

Mairie du lieu de l'acte ou site du service-public.fr

Selon l'acte désiré :

- Noms, prénoms et date de naissance ainsi que noms et prénoms des parents.
- Noms, prénoms des époux et date du mariage.
- Noms, prénoms du défunt et date du décès.
Faire la demande par écrit et joindre une enveloppe timbrée ou un timbre pour le retour.

Gratuit

Inscription sur les listes électorales Mairie de résidence ou site du service-public.fr

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile

Gratuit

Déclaration de décès Mairie du lieu de décès

- Dans les 24 heures de la constatation du décès hors week-end et jours fériés.
- Certificat médical de décès.
- Toute pièce prouvant l'identité du défunt.

Gratuit

Reconnaissance avant naissance Toute mairie sur rdv de préférence

- Carte d'identité des futurs parents
- Justificatif de domicile, profession des parents
- Livret de famille si les parents en possèdent déjà un

Gratuit

Dossier célébration de mariage Mairie du lieu de mariage

- Dossier à retirer en Mairie 3 mois avant le mariage et à rendre 2 mois avant

Gratuit

Dossier PACS Mairie

- Se renseigner en mairie

Gratuit

Déclaration ouverture débit temporaire de boissons

Mairie du lieu de la manifestation
- Dossier à remplir par l'association au moins 3 semaines avant la manifestation

Gratuit pour associations

Extrait de casier judiciaire Casier Judiciaire national 44079 Nantes Cedex 01

ou sur le site du service-public.fr
- Demande écrite en précisant : nom, prénom, date et lieu de naissance
- Joindre une copie de la CNI et une enveloppe timbrée libellée au nom et à l'adresse du demandeur

Gratuit

Permis de construire

En 4 exemplaires
Mairie du lieu des travaux ou en ligne sur le site la comcom
<https://charlieu-belmont.geosphere.fr/guichet-unique>

Dossier à imprimer sur le site www.service-public.fr

- Fournir plan de situation, plan de masse, plan en coupe du terrain, plan des façades et toitures, plan cadastral, 2 photographies pour situer le terrain (environnement proche et lointain), dessin avant et après projet

Gratuit

Déclaration de travaux exemptés de permis de construire

En 3 exemplaires
Mairie du lieu des travaux ou en ligne sur le site la comcom
<https://charlieu-belmont.geosphere.fr/guichet-unique>

- Dossier à imprimer sur le site www.service-public.fr
- Pour les constructions de moins de 20m², mur de clôture, ouvertures...

Gratuit

Certificat d'urbanisme

En 2 exemplaires
Mairie du lieu des travaux ou en ligne sur le site la comcom
<https://charlieu-belmont.geosphere.fr/guichet-unique>

- Dossier à imprimer sur le site www.service-public.fr

Gratuit

Raccordement au réseau d'eau ou d'assainissement

Mairie du lieu des travaux
- Consulter la mairie et les services techniques du lieu des travaux

Gratuit

Tarifs

Eau 2022-2023

Droit fixe	100,00 €
Prix du M ³ consommé	1,60 €
Frais de raccordement (regard fourni)	500 €
Remplacement compteur gelé	80,00 €

Assainissement

Droit fixe (Forfait)	74,00 €
Prix du M ³ rejeté	1,02 €
Branchement au réseau	
• Maison neuve	2 000 €
• Maison ancienne	1 000 €

Location Salle des Fêtes

- Habitants et estivants (Écoche et Arcinges)
• ≤ 50 personnes 150,00 €
• > 50 personnes 220,00 €
- Personnes extérieures 300,00 €

- Associations d'Écoche 3 week-end par an gratuit, ménage en plus si nécessaire

Électricité le KWh	0,30 €
Caution réservation date	80,00 €
Caution ménage	80,00 €
Caution salle	300,00 €

Location Salle des Sports

Habitants et estivants	30,00 €
Caution	100,00 €
Associations d'Écoche	Gratuit
Jeton de chauffage	8,50 €

Location Maison Commune

Gratuit pour les bénévoles
Pour professionnels :

2,00 €/heure
6,00 € demi-journée
10,00 € journée

